

	CAHIER DES CHARGES POUR MATIERE FEUILLE ET BOBINE		IMP-ACH-010
			Approuvé par CFE
	Indice : G	Applicable au 30/10/2024	

Objet de la modification à l'indice F : suppression du bois dans le chapitre conditionnement feuille.
Objet de la modification à l'indice G : Conditionnement BR : Palette longueur mini 1 mètre

NORME APPLICABLES

- Certificat matière 3.1 selon NF EN10204
- Tolérances suivant norme EN en vigueur

SPECIFICATIONS GENERALES

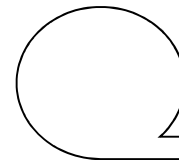
- Acier décapé légèrement huilé (pas de tôle noire)
- Apte galvanisation
- Rives cisailées
- Si protection PVC : Apte laser

CONDITIONNEMENT FEUILLE : Compatible magasin automatique

- 1 seule référence matière par palette
- Matières « LOTIES » : 1 seul lot (N° de coulée) par palette
- Pas d'intercalaire papier entre les tôles
- Alignement parfait des tôles
- Epaisseur paquet (hors bois) : 90 mm maxi
- Poids du paquet : 2500 kg maxi
- Protection paquet avec papier imperméable
- Cerclage impératif sur palette
- Protection de la tôle de fond

CONDITIONNEMENT BANDE REFENDUE

- Diamètre intérieur : 430 mini à 508 maxi
- Diamètre extérieur : 1250 maxi
- Sens de déroulage inverse des aiguilles d'une montre
- Axe vertical sur palette avec intercalaire
- Protection plastique entre les palettes
- Palette longueur mini 1 mètre
- Cerclage impératif sur diamètre extérieur
- Poids d'une bobine : 1800 kg maxi
- Poids d'une palette : 1800 kg maxi



IDENTIFICATION

1 étiquette par référence matière avec les mentions suivantes :

- Fournisseur
- N° de BL
- Date de BL
- N° de commande BERARD
- Référence BERARD
- Epaisseur
- Format
- Nombre de tôles
- Poids net

LIVRAISON

	CAHIER DES CHARGES POUR MATIERE FEUILLE ET BOBINE		IMP-ACH-010
			Approuvé par CFE
			Indice : G
			Applicable au 30/10/2024

- Se référer à « IMP-SUPPLY-011- Protocole de sécurité Transport » disponible dans la rubrique **TELECHARGEMENT** du site web BERARD : www.berardsa.fr